

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

(5468)

Déclaration de Maladie : N° P19- 0020910

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2932 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDELLAH M. HAFEDH Date de naissance : 15-04-1955

Adresse : 89 Rue 6 MAY EL ALIA 1 OULEA CASABLANCA

Tél. : 06.64.66.22.30 Total des frais engagés : 82,00 Dh Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 07 JAN. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 02.01.2020

Signature de l'adhérent(e) : Abdelhafedh



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE Alia 1 - Rue 27 El Oufai - La Rabta Tel. 0522 834392	02/01/20	82,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

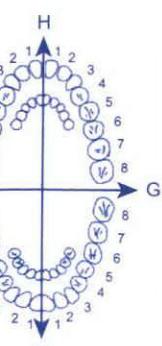
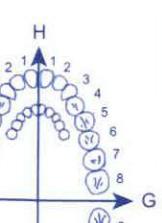
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

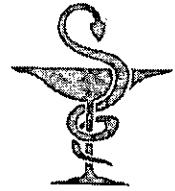
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pharmacie OUED TANSIFT - Casablanca

Dr SLAOUI Sanaa

0522 93 43 34

Rue 27 N 94 Bis el aalia 1 oulfa casablanca,



Facture N° 20200102-850

Date de vente : 02/01/2020

Médecin traitant :

AMCHIA

Maroc

Produit	Ote	P.U	TVA	Total
FEBREX ST POUDRE POUR ADULTE B8 SACHETS	2	21,00	TVA (7.00%)	42,00
FEBREX ST ADULTE SANS SUCRE B8 SACHETS	2	20,00	TVA (7.00%)	40,00

Total HT	76,64 DHS
TVA	5,36 DHS
Total	82,00 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : quatre-vingt-deux DHS

FEVRÉ

COMPOSITION :

Phéniramine maleate
Paracétamol
Acide ascorbique (V
Excipients q.s.p
Excipients à effet n

Granulés sans sucre

Granulés avec sucre

PROPRIÉTÉS :

FEVRÉ® Adulte 2

- Une action antihistaminique, et qui s'oppose à l'histamine dans les tissus
- Une action antitussive (céphalées, myalgie, rhinite, etc.)
- Une compensation de la sécheresse de la gorge

INDICATIONS :

- Traitement symptomatique
- Traitement symptomatique
- En cas d'affection

CONTRE-INDICATIONS :

- Ce médicament n'est pas recommandé pour les personnes souffrant de :
- Hypersensibilité
 - Insuffisance hépatique
 - Risque de glaucoma
 - Adénome prostatique
 - Enfant de moins de 15 ans
 - Phénylcétonurie pour FEVRÉ®
 - Granulés avec sucre : En raison de la présence du sucre, ce médicament est contre-indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en sucrase isomaltase.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

En cas de fièvre élevée ou persistante, de survenue de signes de surinfection ou de persistance des symptômes au-delà de 5 jours, une réévaluation du traitement doit être faite.

Mises en garde :

- Le risque de dépendance essentiellement psychique n'apparaît que pour des posologies supérieures à celles recommandées et pour des traitements au long cours.
- Pour éviter un risque de surdosage, vérifier l'absence de paracétamol dans la composition d'autres médicaments. Chez l'adulte de plus de 50 kg : la dose totale de paracétamol ne doit pas excéder 4 g par jour.

Précautions d'emploi :

- L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs (barbituriques en particulier) qui potentialement l'effet sédatif des antihistaminiques est à éviter pendant le traitement.
 - Granulés avec sucre : tenir compte, dans la ration journalière, de la teneur en sucre.
- INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS :**
- L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs est déconseillée pendant le traitement.
- AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.**

A24050

PHARMED

**LOT : 2785
UT.AV:04-22
PPV:20DH00**



FEVRÉ

COMPOSITION :

Phéniramine maleate
Paracétamol
Acide ascorbique (V
Excipients q.s.p
Excipients à effet n

Granulés sans sucre

Granulés avec sucre

PROPRIÉTÉS :

FEVRÉ® Adulte 2

- Une action antihistaminique, et qui s'accompagne d'effets secondaires tels que la sécheresse buccale et la constipation.
- Une action antitussive et antitétanique.
- Une action antiallergique.
- Une action antipyrétique.

INDICATIONS :

- Traitement symptomatique de la grippe et des rhinopharyngites.
- Traitement symptomatique de l'asthme et de l'asthme bronchique.
- En cas d'affection de la gorge.

CONTRE-INDICATIONS :

- Ce médicament n'est pas recommandé pour les personnes souffrant de :
- Hypersensibilité à l'acide ascorbique.
 - Insuffisance hépatique.
 - Risque de glaucoma.
 - Adénome prostatique.
 - Enfant de moins de 15 mois.
 - Phénylcétonurie pour FEVRÉ®.
 - Granulés avec sucre : En raison de la présence du sucre, ce médicament est contre-indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en sucrase isomaltase.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

En cas de fièvre élevée ou persistante, de survenue de signes de surinfection ou de persistance des symptômes au-delà de 5 jours, une réévaluation du traitement doit être faite.

Mises en garde :

- Le risque de dépendance essentiellement psychique n'apparaît que pour des posologies supérieures à celles recommandées et pour des traitements au long cours.
- Pour éviter un risque de surdosage, vérifier l'absence de paracétamol dans la composition d'autres médicaments. Chez l'adulte de plus de 50 kg : la dose totale de paracétamol ne doit pas excéder 4 g par jour.

Précautions d'emploi :

- L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs (barbituriques en particulier) qui potentialement l'effet sédatif des antihistaminiques est à éviter pendant le traitement.
 - Granulés avec sucre : tenir compte, dans la ration journalière, de la teneur en sucre.
- INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS :**
- L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs est déconseillée pendant le traitement.
- AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.**

A24050

PHARMED

**LOT : 2785
UT.AV:04-22
PPV:20DH00**



FEBREX® Adulte

COMPOSITION :

Phéniramine maléate	25 mg
Paracétamol	500 mg
Acide ascorbique (Vit C)	200 mg
Excipients n.s.p	1 sachet

Excipients à effet notoire :

Granulés sans sucre : Aspartam.
Granulés avec sucre : Saccharose 7,9g.

PROPRIÉTÉS :

FEBREX® Adulte agit en exerçant 3 actions pharmaco-thérapeutiques :

- Une action antihistaminique qui permet de réduire les symptômes associés, et qui s'oppose aux phénomènes spastiques.
- Une action antalgique antipyrrétique permettant de soulager les céphalées, myalgies).
- Une compensation en acide ascorbique de l'ormeau.

INDICATIONS :-

- Traitement symptomatique des affections ORL et ryngites.
- Traitement symptomatique des états grippaux.

En cas d'affection bactérienne, une antibiothérapie

CONTRE-INDICATIONS :

Ce médicament **NE DOIT PAS ETRE UTILISÉ** dans les

- Hypersensibilité à l'un des constituants.
- Insuffisance hépatocellulaire.
- Risque de glaucome par fermeture de l'angle.
- Adénome prostatique.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

En l'absence de données, par mesure de prudence, l'utilisation de ce médicament est à éviter en cas de grossesse ou d'allaitement.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MÉDICAMENT.

CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES :

L'attention est appelée, notamment chez les conducteurs de véhicules et les utilisateurs de ce médicament, surtout en début d'après-midi.

PHARMED LOT :9665
UT.AV :01-22
PPV :21DH00

ANNES DES EFEETS PLUS OU MOINS

nt.

hmodation, mydriase, palpitations.

concentration, plus fréquents chez

érosivité, insomnie, opénie et anémie hémolytique, choc anaphylactique, oedème de ur survenue impose l'arrêt définitif